

Réf: Dossier 416954

Avis de constitution

SOCIETE « INDUSTRIE AURA »

Siège Abidjan, Commune de Koumassi, quartier
Camp Commando, Lot 337, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INDUSTRIE AURA »

Objet : La Société a pour objet social :
- Fabrication de meubles en céramique;
- Fabrication de toilet sets (W.C);
- Fabrication de lavabo;
- Commercialisation des meubles produits...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- le emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de D (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Commune de Koumassi, quartier
Camp Commando, Lot 337, Ilot 25

Dirigeant(s) M EZZEDDINE HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08596 du 22/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51603/GTCA/RC/2025 du 22/08/2025

